

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE LES GRÂCES D'ANYAMA »

Siège ABIDJAN-ANYAMA-SCHNEIDER NON LOIN DE  
LA MAIRIE D'ANYAMA; ILOT : 99 ; LOT : 1356; 09 BP 925  
ABIDJAN 09., Lot 99, Ilot 1356

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2025 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 16/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE LES GRÂCES  
D'ANYAMA »

Objet :

- L'exploitation d'une clinique médicale ;
- Médecine générale ;
- La chirurgie ;
- Toutes analyses biologiques ;
- L'échographie et l'ECG ;
- La gynécologie ;
- La pédiatrie ;
- L'exploitation d'une pharmacie interne ;
- La cardiographie ;
- Diverses prestations et services médicaux ;
- La représentation d'entreprises ou de services ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-ANYAMA-SCHNEIDER NON LOIN DE LA MAIRIE D'ANYAMA; ILOT : 99 ; LOT : 1356; 09 BP 925 ABIDJAN 09., Lot 99, Ilot 1356

Dirigeant(s) M BROGNAN ADOU KOUAKOU FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03319 du 09/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42233/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

